Procès-verbal de la rencontre

Mardi 9 juin 2015

Centre communautaire de Saint-Robert, 358 avenue Sirois, Rimouski

Participantes et participants :

Ginette Levesque, James Caveen, Arlène Cotton, Raymonde Simard, Cynthia Côté, Jacinthe Martineau, Claire Dubé, Martine Canuel, Raphaël Arsenault, Susan Drejza, Christine Lepage, un invité désirant rester anonyme.

1. Accueil

19h 08 : début de la réunion.

Un mot de bienvenue est prononcé et un rapide tour de table est fait pour expliquer le fonctionnement aux nouvelles personnes.

2. Élections de l'animation, de la prise de note de la garde du temps

Ginette se propose d'animer la rencontre, James sera le gardien du temps et Susan assurera la prise de notes.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Ginette effectue la lecture de l'ordre du jour.

Le point 6.1 est modifié, car il y avait une erreur dans la dénomination du comité. Deux points de varia sont apportés par Raphaël

Ordre du jour ajusté :

1. Accueil
2. Élection de l'animation, de la prise de notes et de la garde du temps
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 20 mai 2015
5. Suivi au procès-verbal :
    5.1 Coop Paradis
    5.2 OTJ Saint-Robert/Corporation des loisirs de St-Robert
6. Informations :
    6.1 Comité ~~développement~~ *aménagement*-durable
    6.2 Comité Parc Lepage
    6.3 Comité Fête des voisins
    6.4 Comité WEB-communications
    6.5 Comité réseautage
    6.6 Fondements
    6.7 Cour d'école
7. Sujets divers :
    7.1 Calendrier des assemblées et invitations
    7.2 Autonomie envers la ville
8. Prochaine assemblée
9. Levée de l'assemblée

<u>4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 mai 2015</u>

Comme convenu à la dernière rencontre, Ginette procède à l'annonce des différentes pages du procès-verbal et tout le monde est invité à mentionner d'éventuelles erreurs, omissions ou corrections à apporter.

Quelques fautes d'orthographe seront corrigées et deux petites omissions sont notées et seront modifiées. Le procès-verbal corrigé est adopté à l'unanimité.

Il est demandé quand est-ce que les anciens PV deviennent disponibles sur le site web ? James mentionne que le comité communication ne les rend publics qu'une fois qu'ils sont adoptés par l'assemblée. Avant cela, ils ne sont qu'envoyés aux membres.

5. Suivi au procès-verbal

5.1 Coop Paradis

Raphaël prend la parole pour nous faire part de sa rencontre avec la Coop Paradis. Ces derniers sont intéressés à collaborer avec ICI St-Robert afin de nous permettre de trouver un endroit de rencontre moins formel dans leur café. La location de l'espace serait gratuite, mais nous devrions payer pour l'employé, soit 20$/heure pour un minimum de 3 heures à la fois. Cela pourrait être les mercredis soir, juste après la rencontre du mardi.

James se questionne sur le fait que cela ressemble plutôt à une location de salle qu'à une collaboration, car nous paierions l'employé et nos consommations. Ne pourrait-on pas devenir membre de la Coop à la place ? Cependant, Raphaël mentionne que ce n'est pas possible, car nous ne sommes pas un groupe culturel.

Une discussion suit et il est mentionné que les 5 à7 pourraient plutôt être les vendredis, une fois par mois, mais ouverts à toute la population du quartier afin de créer un sentiment d'appartenance. Cette idée est appréciée et l'on y voit la possibilité de discuter, échanger, que ce soit une tribune pour tout le monde.

Raphael mentionne alors qu'il pourrait retourner rencontrer la Coop Paradis pour savoir quel type de partenariat on pourrait faire étant donné que la Coop ferait de l'argent grâce aux consommations de toutes les personnes présentes et que nous assurerions la publicité.

Il est proposé de demander que s'il y a assez de personnes présentes (et donc de consommations achetées) pour que la Coop ne soit pas déficitaire en ayant ouvert, nous puissions ne rien payer pour la location. Mais dans le cas contraire, nous assumerions les frais collectivement sur la base d'une contribution volontaire.

Raphaël leur donnera aussi les dates qui seront choisies au point 7.1

Si la contribution volontaire apporte plus d'argent que le tarif de la location, ICI St-Robert se retrouverait avec un surplus. Or pour le moment, nous n'avons ni compte en banque ni trésorier(e). Il convient donc de réfléchir à la question.

5.2 OTJ St-Robert/Corporation des loisirs de St-Robert

La fête de quartier aura bien lieu le dimanche 9 aout à 12h comme plusieurs personnes ont vu la publicité dans le journal de la ville.

Ginette demande à l'assemblée si nous désirons nous impliquer en tant que groupe.

La réponse est oui de manière unanime

Claire va donc communiquer avec la corporation des loisirs pour avec les coordonnées de la personne responsable de l'activité ainsi que leurs besoins (avant et pendant l'événement). Par la suite, elle les communiquera à James pour qu'il puisse transmettre l'information à tous les membres par courriel.

6. Informations

6.1 Comité aménagement-durable

Arlène effectue le compte rendu du comité, mais mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre de ses membres depuis la dernière fois, seulement des échanges informels entre certains membres.

- Le comité consultatif d'urbanisme (ou CCU) n'est pas complet et il leur manque un membre (un citoyen). Le comité d'aménagement durable pense qu'il pourrait être intéressant qu'un citoyen de Saint-Robert puisse y siéger. Claire Dubé partage quelques informations sur ce comité avec l'assemblée (le CCU décide le plus souvent des dérogations mineures aux règlements d'urbanisme, il se réunit à 7h30 les mardis matin tous les mois voir tous les 15 jours au besoin, c'est bénévole).

- La politique de l'arbre. Le comité aurait bien aimé voir mise en place une telle politique par la ville. Ça ne semble pas progresser surtout que la réponse qui a été faite suite aux démarches du comité ont abouti à un courriel expliquant que par manque de temps, ce ne serait pas à mis l'horaire des fonctionnaires. Le comité va continuer à travailler sur le dossier pour voir comment faire pour finir par avoir une politique de l'arbre à Rimouski.

- Les arbres à planter. Deux personnes ont manifesté un intérêt. Arlène les a référées au don d'arbres de la ville, même s'il s'agissait de tout petits arbres. Le comité continue ses réflexions pour trouver des arbres à planter pour les terrains privés et publics du quartier afin de pallier au manque de verdure du quartier comme cela avait déjà été soulevé lors de différentes consultations publiques dans le quartier.

- L'idée est soulevée par l'assemblée que lors d'un des 5 à 7 que l'on veut organiser à la Coop, une personne de la ville pourrait venir informer les gens sur les essences d'arbres à privilégier.

- Il est aussi soulevé qu'on pourrait voir si des gens ont trop d'arbres et pourraient les donner et/ou les transplanter au jardin communautaire du parc Lepage pour avoir nos propres arbres à planter (à moyen/long terme). Cela pourrait être complémentaire avec le fait de trouver des arbres à court terme auprès d'un organisme extérieur.

Le comité va continuer à pousser ces différents dossiers.

6.2 Comité Parc Lepage

Claire explique que le jardin a été délimité, il mesure 24*34 m (car les secteurs trop ombragés ont été retirés). Cela fait donc 20 parcelles de jardin de 6*7 mètres. Pour le moment une demande a été faire pour obtenir de l'eau, un baril pour récupérer l'eau de pluie, enlever la pelouse, apporter de la terre et du compost. Cela devrait être fait dans les prochaines semaines.

Pour cette année, il n'y aura pas de règlement officiel. Les membres du comité ICI St-Robert sont invités à participer pour cette année « test » (une invitation leur sera faite par courriel sous peu). Le prix d'une parcelle sera de 10$. Les parcelles non utilisées cette année seraient utilisées pour faire de l'engrais vert. Pour cette année, les gens devront apporter leurs outils (car il n'y a pas de cabane pour le moment).

La publicité sera faite dans l'ensemble du quartier pour l'an prochain

Il est suggéré qu'il pourrait être réservé certaines parcelles pour les personnes à faible revenu (un certain pourcentage des terrains), ou alors des parcelles en libre-service (cf. les incroyables comestibles). Le comité est intéressé à prendre ces suggestions pour l'an prochain.

6.3 Comité Fête des voisins

- Martine explique que celle des rues Saint-Robert et Saint-René aura lieu le samedi qui vient (13 juin de 12h à 16h). Le comité s'est réuni pour définir le matériel à apporter et la ville va livrer le nécessaire sur place. Une clown (Marie-Sol Fournier) sera également sur place pour une animation+ maquillage + ballons pour les enfants. Avec Arlène, elles ont distribué plus de 50 invitations. De plus, de la musique pourra avoir lieu sur place (improvisation). La formule retenue a été que chacun apporte un plat à partager.

- Christine et Raymonde disent que pour leur part (rue Dubé), cela va avoir lieu le mercredi 8 ou 15 juillet (selon la météo) dans le petit parc. Ce sera un 5 à 7 spontané avec un mini pique-nique des biscuits et de la limonade. Les invitations seront distribuées la veille si le temps est beau. Elles pensent inviter les gens de la rue Dubé entre Rouleau et Michel Brulé.

Il est discuté du fait que d'autres activités entre voisins pourraient être organisées au cours de l'année : soit dans d'autres rues soit d'autres activités (parade aux lanternes…). Voir une activité comme le « chasse-balcon »comme il a eu lieu à Montréal : on invite des musiciens sur les balcons et les gens dansent dans la rue.

6.4 Comité WEB-communications

Ce comité n'a pas eu de rencontre depuis la dernière réunion plénière.

Martine a fait partager sur le site web de la ville et le site web du journal l'Avantage notre réunion. Pour la version papier, les délais étaient trop courts. Cela sera faisable lorsque nous aurons un calendrier plus longtemps d'avance.

James a mis à jour le site web et 42 personnes sont maintenant sur notre liste de diffusion. Il voudrait bien pouvoir ajouter la description des comités et lance un appel à tous. Pour ce qui est de contacter un comité, il est convenu que les gens peuvent écrire au courriel d'ICI St-Robert « à l'attention du comité X » et que ce sera transmis. C'est plus pratique si les gens dans le comité venaient à changer.

Le document dont Pierre Tremblay a parlé lors de la dernière rencontre et qu'il voulait voir diffusé sur le site n'a pas été trouvé, aucun lien n'a donc pu être fait.

Les articles de journaux qui parlent d'ICI St-Robert ou d'activités auxquelles le comité a pris part (comme le nettoyage) ont été numérisés par Martine et mis en ligne.

Pour la page Facebook, le mot de passe sera donné au comité pour qu'ils puissent effectuer la mise à jour.

Le comité se penchera sur le fait d'aller rencontrer Radio-Canada et la radio communautaire pour informer la population de notre existence, nos objectifs et nos activités.

James nous explique la différence entre le site web d'ICI St-Robert (weebly) et de riseup. Riseup permet d'héberger la liste de diffusion (abonnement, désabonnement) et contient aussi une partie privée pour échanger des documents entre les membres du comité. Il va envoyer un courriel à tous pour nous expliquer exactement qu'est-ce qui est quoi et comment faire pour avoir accès aux documents.

6.5 Comité réseautage

Ginette et Claire ont fini le tour du quartier. Il ne reste que quelques revérifications à faire.

Le nouveau directeur de la Plaza Arthur-Buis a été rencontré, il dit que nous pouvons installer un petit kiosque à l'intérieur du centre d'achat si nous voulons donner de l'information. Ce serait gratuit.

Tous les commerçants rencontrés sont très ouverts et très réceptifs.

Toute l'information sera transmise au comité communication pour être mise sur le site web bientôt.

6.6 Fondements

Arlène transmet à tous la phrase qui est ajoutée au document de fondements comme demandé lors de la dernière rencontre. Elle se lit comme suit : « *Au cours des assemblées, les participantes et participants s'engagent à la non-violence par des échanges respectueux et des débats constructifs. L'assemblée est inclusive et encourage la diversité qu'elle soit sociale, économique ou culturelle* ». Elle est approuvée à l'unanimité.

Elle transmet également le document « But général, Objectifs, Moyens ». Tout le monde est invité à le lire et le commenter pour la prochaine rencontre. En attendant, il est sur le site internet avec la mention « à être adopté ». Le point n'est pas débattu ce soir par manque de temps.

Arlène propose que pour élaborer les statuts, cela puisse être fait sous forme d'atelier de démocratie directe, avec l'aide de quelqu'un qui s'y connait que l'on pourrait faire venir. Cela pourrait être plus efficace. L'assemblée est en accord avec cette proposition.

6.7 Cour d'école

Claire a réussi à rejoindre la Fabrique de St-Robert et ils n'ont aucun souci à nous laisser voir les plans de réaménagement du terrain entre l'église et l'école. Cependant, la commission scolaire (qui voulait que la Fabrique donne son accord avant de montrer les plans au comité) aimerait que les plans ne soient pas diffusés étant donné que le processus de décision est encore en cours.

Ainsi l'assemblée s'engage à ne pas diffuser les plans qui lui seront soumis. Si la commission scolaire préfère, elle peut même les remettre en format papier ou venir elle-même nous les présenter lors de la prochaine assemblée.

7. Sujets divers

7.1 Calendrier des assemblées et invitations

Raphaël propose d'établir un calendrier des rencontres pour la prochaine année pour faciliter la réservation de la salle et la communication. L'assemblée est d'accord avec cette proposition.

Il est ainsi proposé que ce soit tous les 2èmes mardis du mois à 19 h au centre communautaire. Dès que Claire a la confirmation que nous pourrons bien avoir la salle, nous communiquerons cette date et ce lieu à tous.

Aucune interruption des réunions n'est prévue pour l'été. Les prochaines réunions seraient donc le 14 juillet, le 11 août, le 8 septembre et le 13 octobre.

Ainsi les 5 à 7 seraient les 1ers vendredis du mois à la Coop Paradis soit la semaine précédant la rencontre de ICI St-Robert. Raphaël fera la demande auprès de la Coop.

7.2 Autonomie envers la ville

Le point est reporté à la prochaine rencontre par manque de temps.

8. Prochaine assemblée

La prochaine assemblée est prévue pour le 14 juillet

Et si possible il y aurait le 1er 5 à 7 d'ICI St-Robert le 10 juillet à la Coop Paradis.

9. Levée de l'assemblée

Il est 21 h 03 lorsque l'assemblée est levée.